

snes

Midi-Pyrénées

Rapport d'activité
2013-2015
voté du 21 janvier
au 10 février 2016

**Réforme du collège, salaires...
le mépris ça suffit !**

**TOUS EN GREVE
ET DANS LA RUE LE 26**

Action

En finir avec la réforme du Collège !



La bataille contre la réforme du collège, imposée autoritairement en mai dernier par le gouvernement, arrive désormais à un tournant. Depuis 6 mois, tout a été tenté pour l'imposer : depuis les gesticulations médiatiques de la ministre menées à grands frais et la mobilisation sans états d'âme des relais du clan " réformiste ", en passant par la sidérante " tournée des popotes " de la DGESCO, des dispositifs plus ou moins habiles de formation-formatage jusqu'au fichage des mal-pensants, et aux menaces à peine voilées à destination des experts du terrain émettant, en conscience, des doutes sur les buts et moyens de la réforme.

Malgré cette débauche d'énergie, le projet de la Ministre fait eaux de toutes parts.

Les cadres intermédiaires expriment partout leurs doutes, leurs craintes, et se réfugient dans des aménagements contraires à l'esprit de la

réforme, tant ce dernier est inapplicable. Partout, les collègues sont sidérés de l'impréparation du projet, de son amateurisme destructeur, du renoncement à une école exigeante capable de doter tous les élèves des outils intellectuels pour construire leur citoyenneté. La multiplication des réunions dans la période donnera aux hésitants une idée de l'augmentation – sans aucune efficacité pédagogique – de la charge de travail que cette réforme porte en germe.

Aujourd'hui, la ministre s'accroche à une réforme à laquelle plus grand monde ne croit, et qui consacrerait un projet, vieux de 40 ans, de démantèlement du Second degré, entre une " Ecole moyenne " de 6 à 15 ans d'un côté, et un pour le moins ambigu " bac-3/bac +3 " de l'autre.

Il est temps de lui porter le coup de grâce, à l'occasion de la journée de grèves et de manifestations du 26 janvier.

Cette journée permettra en outre, avec l'appel de l'intersyndicale de la Fonction Publique, la dénonciation des difficultés prévisibles de la préparation de rentrée. Elle fera ainsi l'articulation avec les légitimes revendications sur le déblocage du point d'indice, et la reconstruction des grilles de rémunération, que dessine l'ouverture des discussions prévues dans le protocole PPCR – non validé mais appliqué ! – au printemps.

le secrétariat général

**Le 26 janvier,
Pour le collège
Pour les salaires**

Postes à la rentrée 2016

La communication ministérielle à l'épreuve des faits

La Ministre a dévoilé le 10 décembre, sur son site internet, la répartition des créations d'emplois dans les académies. Cette communication précipitée, la promotion personnelle qu'en fait la Ministre, avant même la tenue des instances nationales (CTM) censées en débattre le 17 décembre, et – tiens donc ! – entre les deux tours des élections régionales ne peut qu'interroger ; la priorité à la jeunesse, affichée un temps, mérite pourtant mieux que cette négation désormais systématique du dialogue social, et ces perpétuels effets d'annonces sans lendemain.

Des moyens globalement très insuffisants

Sur les 2804 emplois créés au niveau national pour le second degré, 120 reviennent à l'académie de Toulouse pour la rentrée 2016, pour 1456 élèves supplémentaires attendus dans les collèges et lycées. Cette dotation ne per-

mettra donc même pas de maintenir les taux d'encadrement de la rentrée 2015 : il manque pour cela près de 50 postes !

Pas d'amélioration en vue au lycée

En lycée, où la hausse démographique de cette année se poursuivra (+1,5%), les taux d'encadrement sont déjà très dégradés à la rentrée 2015 : ils n'ont été maintenus à leur seuil minimal qu'en y affectant dans l'été des moyens prévus initialement pour les collèges lors de la préparation de rentrée de janvier. La dotation académique ne laisse que très peu d'espoir d'amélioration pour ces établissements, d'autant qu'ils ne sont pas la priorité politique affichée du ministère, ni de la Rectrice (le bilan de la réforme Chatel s'annonce sous de très mauvais auspices), qui chercheront à abonder plutôt les collèges pour mieux « vendre » la réforme tant contestée du collège aux personnels.

En collège, les promesses non tenues de la réforme

Dans les collèges publics, avec une quasi stabilité des effectifs (très légère diminution de -0,1%), les promesses de création de postes accompagnant la réforme du collège pourront difficilement être autre chose qu'une publicité mensongère. En effet, les grilles horaires diminuées par rapport à l'existant, la récupération des moyens sur les options (Langues Anciennes et dispositifs bilangues entre autres) permettent à terme de belles économies de moyens surtout si les effectifs ne sont pas abaissés, les 4000 créations de postes vantées par le Ministère étant au final intégralement absorbées par la démographie.

Toute la problématique de la répartition académique des moyens se résume donc au choix de l'affichage politique : à la veille de la grève du 26 janvier contre la réforme du collège, pour des moyens et des revalorisations, la Rec-

trice pourrait être tentée de maintenir une stabilité des DHG actuelles en collège en trompe-l'œil, dont les collègues ne verront la réalité qu'au moment des ajustements de rentrée.

Pour être tout à fait complets, mentionnons enfin que les prévisions d'effectifs pour la classe de sixième à la rentrée 2016 font apparaître une hausse de + 1,4% dans le public, et +2,4% dans le privé ; parallèlement, entre 2013 et 2016, les postes mis au concours dans l'enseignement privé ont augmenté deux fois plus que dans le public. Le Rectorat et le Ministère n'y voient apparemment aucun rapport avec la réforme du Collège : ils sont bien les seuls !

Pierre Priouret
Co-Secrétaire Général académique

Le collectif métier de Toulouse à la journée du 12 novembre 2015



Métier Reprendre la main

Le groupe métier du SNES-Toulouse était représenté à la journée d'étude organisée le 12 novembre 2015 par le SNES et le CNAM, par Aline Soler, qui témoigne ici de son expérience, en expliquant comment les discussions au sein du groupe métier l'ont amenée à revisiter sa pratique quotidienne. La journée avait débuté, après une introduction d'Alice Cardoso, par une intervention de François Lantheaume sur la notion « d'épreuve » appliquée au métier enseignant, puis par une table ronde sur le développement du pouvoir d'agir, où Yves Clot a notamment expliqué pourquoi le professionnalisme était devenu un problème politique majeur, avant d'évoquer la nécessité d'instituer des espaces de réflexion pour trancher entre professionnels les « conflits de critères » du travail bien fait.

Le collectif métier

Ça ne passe pas

Moins de 18 mois nous séparent de la prochaine échéance électorale et elle porte des enjeux historiques. Les régionales ont révélé la montée en puissance du vote FN, alors que l'abstention et le vote blanc atteignent des niveaux très importants.

Dans l'éducation, la déception de la profession est grande et le divorce consommé avec un gouvernement qui a généré un certain espoir en 2012. Cet espoir a été douché le 20 mai 2015, quand Manuel Valls a tourné le dos à la profession avec la parution du décret sur le collège au lendemain d'une grève majoritaire.

Ce jour-là, ce gouvernement initiait une rupture inédite du dialogue social dans notre ministère ; dès lors, il porte l'entière responsabilité du climat de défiance et de colère qui monte des établissements scolaires dans tout le pays.

En effet, la réforme du collège reste toujours aussi massivement rejetée par la profession, et de plus en plus par les parents, là où ils sont informés de son contenu et des renoncements qu'elle consacre. Voilà 9 mois que la contestation dure et que « ça ne passe toujours pas ». Les mesures de rétorsion prises dans certaines académies à l'encontre de collègues mobilisés illustrent l'incapacité, pour l'administration, à convaincre du bien fondé d'une réforme qui ne répond pas aux enjeux.

Plus généralement, c'est l'ensemble du second degré et du système éducatif qui est en panne d'ambition, de la part d'un gouvernement qui en avait pourtant fait une priorité.

Pour les élèves le renoncement ; pour les collègues l'étranglement salarial, dû au gel du point d'indice depuis 2010, qui vient ajouter la colère au sentiment de déclassement.

Ce gouvernement ne laisse pas d'autre choix à la profession que d'exprimer son ressentiment dans la rue...Faisons-le savoir avec force : soyons visibles le 26 janvier !

Le secrétariat général



N° CPPAP : 1112S06278 - Prix au numéro : 1 €
Dépôt légal à parution - ISSN 1635-9658
Journal édité par le Snés : 2, avenue Jean-Rieux
31500 Toulouse
Tél. 05 61 34 38 51 • Fax 05 61 34 38 38
Mél : s3tou@snés.edu
Directeur de Publication : Jean-Louis Viguier
Rédactrice en chef : Monique Degos-Carrère
Décembre 2015 - Janvier 2016 - N° 352
Midi-Pyrénées Impression : Tél. 05 61 44 11 12

Du jeudi 21 janvier au mercredi 10 février 2016 : votez !

Électeurs

Tout syndiqué ayant versé sa cotisation au trésorier du S1 à la date du 20 janvier 2016 peut et doit voter. Pour cela, le trésorier du S1 doit transmettre, pour le 20 janvier au plus tard, à la trésorerie académique la liste complémentaire des syndiqués ayant payé leur cotisation, liste accompagnée du bordereau d'envoi des fonds correspondants.

Toute prise en compte par un S1 du vote de collègues non électeurs peut entraîner l'annulation de la totalité du vote de ce S1 par la commission académique de dépouillement.

Période de vote

Les opérations de vote se dérouleront du **21 janvier au 10 février inclus**. Le dépouillement dans les S1 aura lieu, au plus tard, le mercredi 10 février.

Le scrutin ne peut pas être ouvert avant la date officielle d'ouverture. En aucun cas il ne peut être prolongé après la date de clôture (le 10 février).

En cas de problème, prenez contact avec le S3 : 05 61 34 38 51

Tout syndiqué doit émettre 4 votes

Rapport d'activité national
Rapport financier national
Rapport d'activité académique
Rapport financier académique

Vote dans les sections

■ **Le vote est individuel et secret.** Dans les S1, chaque syndiqué vote sous double enveloppe. L'enveloppe intérieure contenant le bulletin ne doit comporter aucune mention, l'enveloppe extérieure cachetée doit porter le nom et la signature du votant. Chaque votant remet son vote au secrétaire du S1 et **signe les 2 feuilles d'émargement sous peine de nullité.**

■ Les collègues absents de leur établissement pendant la durée du scrutin peuvent voter par correspondance, sous double enveloppe.

Le matériel de vote devra leur être envoyé par le secrétaire de S1. Leur vote doit parvenir au S1 pendant la période d'ouverture du scrutin, l'enveloppe extérieure portant nom et signature. Cette enveloppe sera transmise au S3 avec les listes d'émargement.

■ Exceptionnellement, si un syndiqué est empêché de signer la liste en même temps qu'il vote, l'enveloppe extérieure portant son nom et sa signature sera transmise au S3 avec les listes d'émargement par la commission de dépouillement du S1.

■ La commission de dépouillement, composée de membres de toutes les tendances représentées dans le S1, doit se réunir dès la fermeture du scrutin. Les feuilles de récapitulation des votes seront signées par au moins 2 scrutateurs.

■ Les sections qui comptent moins de 5 adhérents enverront directement au S3 les bulletins de vote avec les feuilles d'émargement.

Envoi des résultats

Pour que le vote soit recevable, les feuilles récapitulatives validées par au moins 2 signatures et obligatoirement accompagnées des feuilles d'émargement devront être parvenues au S3, pour le jeudi 18 février au plus tard.

Vote par correspondance (retraités, isolés)

■ Utiliser le bulletin de vote ci-dessous (ou un bulletin manuscrit).

■ Mettre le bulletin sous double enveloppe : l'enveloppe intérieure ne doit comporter aucune mention, l'enveloppe extérieure mentionnant : nom, catégorie et signature.

■ Adresser le vote à :
SNES, 2, avenue Jean Rieux 31500 Toulouse

■ **Les votes par correspondance devront être expédiés assez tôt pour qu'ils soient parvenus au S3 le jeudi 18 février au plus tard.**

Les enveloppes de vote seront ouvertes par la commission de dépouillement académique après contrôle par le trésorier académique du paiement de la cotisation. Le responsable des retraités devra être présent lors du dépouillement pour effectuer le contrôle de trésorerie des membres de sa catégorie.

Bulletin de vote

Pour chacun des 4 votes entourer la mention choisie

Rapport d'activité national

Pour Contre Abstention

Rapport financier national

Pour Contre Abstention

Rapport d'activité académique

Pour Contre Abstention

Rapport financier académique

Pour Contre Abstention

Un rapport d'activité pourquoi faire ?



Prendre le temps de faire le point, ensemble

Choisir de se syndiquer, c'est faire le choix de ne pas rester isolé dans son travail ; c'est concrétiser l'idée qu'ensemble, on peut mieux se défendre, mieux connaître ses droits, mieux en conquérir de nouveaux ; c'est enfin se donner les moyens de penser collectivement son métier, de peser sur ses évolutions.

En élisant des équipes de militants pour coordonner et animer les différents niveaux du syndicat, nous représenter auprès des interlocuteurs institutionnels, nous informer, organiser l'action, nous n'abandonnons pas pour autant notre droit de regard sur leur activité. Si certains acceptent de prendre des responsabilités, celle de chacun d'entre nous est de faire connaître son appréciation sur la manière dont celles-ci ont été assumées : c'est la base même du fonctionnement démocratique du Snes-Fsu. Ce fonctionnement « atypique » reste cependant la condition indispensable pour construire durablement le rassemblement de toute la profession.

Vous lirez dans ce bulletin les différentes contributions qui témoignent du fonctionnement de la section académique du Snes-Fsu et de l'investissement de ses militants au cours des deux dernières années. C'est un moment particulier car rares sont les moments où les militants peuvent faire le point, porter un regard rétrospectif sur leur action, et la confronter avec tous les syndiqués.

Il n'est évidemment pas possible de dresser la liste exhaustive de tout ce qui a été réalisé. Une chronique de l'action passée n'aurait que peu d'intérêt, d'autant plus que le site Internet joue ce rôle en temps réel et que nos publications en font régulièrement le point. Les pages qui suivent ont, pour nous, l'ambition d'explicitier le sens de notre action et notre conception de ce que peut être l'outil syndical du Snes-Fsu : regrouper le plus de collègues afin de peser ensemble davantage, dans l'intérêt de chacun.

Il s'agira ensuite, pour chaque syndiqué, d'exprimer son jugement sur le fonctionnement et l'action du Snes-Fsu ces deux dernières années. Au-delà des divergences d'appréciation bien naturelles au sein d'une organisation pluraliste comme la nôtre, si particulière dans le paysage syndical, l'essentiel sera toujours de faire en sorte que le Snes-Fsu reste un outil syndical efficace, où chacun puisse se retrouver avec ses collègues pour se défendre, débattre et porter une vision progressiste du système éducatif.

Nous tenons, pour finir, à vous informer que le bureau académique du 20 janvier 2015 a acté la décision de démission des camarades « Ecole émancipée » du secrétariat académique. De ce fait, l'essentiel du rapport d'activité que vous allez lire reprend l'action menée par les militants, sous la responsabilité du secrétariat « Unité Action ».

Conforter le lien entre le SNES-FSU et les collègues

Le SNES-FSU Midi-Pyrénées s'était donné, depuis plusieurs années un objectif ambitieux de visites d'établissements et d'animation d'heures syndicales sur l'ensemble de ce territoire qui constitue l'académie la plus grande de France par son étendue.

Ce dernier mandat a permis de faire en sorte que sur la majorité des établissements et notamment en zone rurale, les collègues aient pu être en relation avec des militants du SNES-FSU. Les élections professionnelles, et les nombreuses sollicitations pour animer des heures d'information syndicale à l'occasion de la réforme du collège, ont été l'occasion de retourner au plus près des collègues, y compris dans de petits établissements isolés, où la vie syndicale s'était étiolée.

Ce lien physique, si particulier dans notre paysage syndical, est parfois mis à mal dans certaines zones, ailleurs, il se renforce. Rien n'est jamais gagné, mais l'implication des équipes des sections départementales ont continué et accentué ce travail patient de fourmi, qui permet peu à peu de consolider ce réseau et de renforcer la présence du SNES-FSU au plus près des collègues, sur le lieu de travail.

La syndicalisation : un enjeu primordial !

Un syndicat n'est rien sans ses syndiqués. Hélas trop souvent dans notre secteur comme dans d'autres, des organisations peu représentatives tentent d'imposer leurs vues sur le plus grand nombre en s'alliant aux gouvernements en place.

Le SNES-FSU s'est toujours donné comme priorité la syndicalisation en masse des collègues pour que la voix qu'il porte soit forte et crédible. L'évolution de notre société et le contexte général ne favorise pas toujours la réussite de cet objectif.

Dans notre académie, les deux ans écoulés sont pourtant assez positifs en termes d'adhésion à notre syndicat.

La section académique maintient ainsi, et ce malgré des départs à la retraite importants depuis plusieurs années, peu ou prou son nombre d'adhérents. Il est aujourd'hui parmi les 4 académies les plus importantes en nombre d'adhérents !



Les commissaires paritaires en commission au Rectorat

Nous osons y voir une marque importante de la confiance de nos collègues, de la pertinence des choix stratégiques locaux, et de la validité de notre action quotidienne.

Intégrer de nouveaux militants

Le rajeunissement de notre académie est important ces dernières années et les départs en retraite ont été massifs. Notre syndicat, lui aussi, a vu nombre de militants prendre une retraite bien méritée.

Nous nous étions fixés comme objectif, lors du dernier mandat d'assurer le renouvellement des équipes militantes au sein du S3 mais aussi dans les S2. Même si le résultat est encore fragile, notamment dans les départements, nous avons réussi à intégrer de nouveaux militants qui sont actuellement opérationnels.

Comme les associations et les partis politiques, le syndicalisme peine à trouver des collègues prêts à s'investir dans le travail militant. Nous avons cependant intégré dans notre fonctionnement quotidien une nouvelle génération, et nous pouvons être satisfaits également d'un renouvellement sans précédent des commissaires paritaires avec plus de 50% de nouveaux pour le mandat 2014-2018.

Prendre part aux débats, collectivement

Nous avons cherché, lors de ce dernier mandat, à donner à la section académique le poids qui lui revient dans les débats nationaux. Dans une académie comme la nôtre, le travail lié au suivi des carrières, de la mobilité et des autres aspects de la vie professionnelle des collègues est très important. Il nécessite un engagement militant très conséquent.

Nous avons eu la volonté, lors du mandat précédent, d'apporter une inflexion importante à cet état de fait. Nous avons pour cela décidé d'engager des chantiers de réflexion sur des problématiques nouvelles, en prenant appui sur la revitalisation des secteurs par le passé moins visibles. Il s'agissait de porter davantage encore, et mieux, la voix des adhérents de notre académie dans les instances nationales du SNES-FSU.

Pour cela, nous avons largement varié et développé notre offre de stages, multipliant les angles et sujets de réflexion. Mais nous avons aussi, en interne, porté notre effort sur la formation de nos militants. Notre volonté était également de travailler à rendre plus efficaces nos instances délibératives (Bureau académique, Commission Administrative Académique, Conseils syndicaux) et d'être les plus présents possible dans les instances et les stages nationaux. Les résultats sont encourageants et, sur de nombreux dossiers, les positionnements élaborés dans notre académie participent de façon plus nette au débat national. Cela a été particulièrement visible lors du dernier congrès national à Marseille où notre académie a été particulièrement active dans les débats et sur les mandats que notre organisation s'est donnés. Cela nous conforte dans la conviction que ces évolutions doivent se poursuivre.

Informers, mobiliser, agir ensemble

Une organisation syndicale comme le SNES-FSU se doit d'être en capacité de mobiliser les collègues autour d'un projet éducatif ambitieux et cohérent avec des revendications porteuses de progrès pour les élèves et les personnels.

L'activité de la section académique s'est bien évidemment inscrite dans le cadre de l'activité décidée au niveau national, notamment par la CAN et le Congrès. Nous faisons donc le choix, ici, de porter plus longuement notre regard sur les points plus spécifiquement académiques.

Ce rapport d'activité couvre la période 2013-2015. Certains points évoqués ici seront développés dans les pages suivantes, dans les bilans des secteurs.

La section académique et les sections départementales ont ainsi appelé les collègues à la grève pour défendre l'emploi, les salaires, l'amélioration des conditions de travail, les services publics et pour l'arrêt des politiques d'austérité, à l'occasion des journées d'actions interprofessionnelles nationales (18 mars et 15 mai 2014, 9 avril 2015 notamment) et de la journée de grève du 3 février à l'appel de la FSU. Dans le même temps, elle s'est inscrite avec volontarisme dans le mouvement contre la réforme du Collège (voir plus bas).

Un des objectifs du mandat était de parvenir à obtenir un GT d'affectation pour les TZR. Le SNES-FSU a ainsi pris seul les initiatives nécessaires pour établir le rapport de force : interventions, audiences, déclarations en FPMA, puis opération cartes-pétitions et rassemblement au Rectorat pour leur remise. Cette mobilisation conduite par le seul SNES a contraint la Rectrice à accorder ce groupe de travail dès l'été 2015. La prochaine étape est bien entendu de faire en sorte qu'un GT d'affectation des stagiaires soit également remis en place dans notre académie.

Sur la question des ORS et des IMP, la section académique a, à de nombreuses reprises, alerté les syndiqués et les S1 pour qu'ils interviennent en CA, en Conseil Pédagogique pour demander des heures de décharges plutôt que des IMP. Les élus dans les Comités Techniques Académique et Départementaux ont relayé dans les instances ces demandes.

La bataille pour l'abrogation de la réforme du collège a démarré depuis le printemps dernier. Elle avait démarré bien plus tôt dans notre académie avec l'action contre l'expérimentation.



tation sauvage d'une LV2 en 5^e, imposée par la Rectrice à la rentrée 2014. Sur le collège, la grève du 19 mai a été majoritaire dans les collèges et le cortège académique, avec plus de 1200 manifestants a permis d'enclencher un combat qui dure toujours. La parution du décret, dès le 20 mai n'a pas empêché la poursuite du mouvement, en juin puis en septembre. Le S3 a ensuite organisé la montée des collègues sur la manifestation nationale le 15 octobre.

Le SNES académique avec les S2 travaille depuis sans relâche à aider les collègues dans les établissements à organiser l'action en direction des CA, des parents et contre la formation-formatage en cours. Le 26 janvier : une nouvelle journée d'action est prévue contre cette réforme de plus en plus contestée par la profession.

Le combat pour l'éducation prioritaire s'étale lui aussi sur toute la durée du mandat. La section académique s'est battue sur les postes, les effectifs, les conditions de travail, la défense des collègues, en particulier ceux de Bellefontaine. Récemment encore, en CTA, nous avons demandé le déprofilage des postes en REP+, pétition de la quasi totalité des collègues concernés à l'appui. L'action continue (voir plus bas).

Permanence : le premier contact avec le S3, une priorité forte du mandat

L'objectif prioritaire que nous nous étions fixé était celui d'un meilleur traitement des courriels reçus (la section reçoit au moins 7.000 à 8.000 messages par an sur l'ensemble de ses adresses !). Il s'agissait d'améliorer les taux et la pertinence des réponses, et de chasser les oublis – toujours possibles dans cette masse continue de messages ... Il semble que nous ayons réellement progressé sur ce point.

La période d'accueil physique a pour cela été légèrement réduite afin de permettre un traitement correct des courriels, mais elle permet cependant toujours largement les échanges physiques et téléphoniques tous les après-midis de la semaine. Des outils numériques internes ont été mis en place pour assurer la continuité de la permanence, et le partage des informations entre militants : ceci était rendu nécessaire par le roulement des permanenciers jours après jours sur la semaine.

Ce rapport d'activité est aussi l'occasion de saluer l'énorme travail (de tri, de saisie, de diffusion et d'organisation de l'information en interne, d'accueil, etc.) de notre toujours disponible secrétaire salariée. Son travail, qui exige de sa part une grande souplesse et une grande réactivité, permet à la section de rece-

voir avec efficacité les collègues qui souhaitent entrer en contact avec le SNES-FSU, et aux militants de bénéficier d'un appui essentiel dans leurs activités.

Elections professionnelles

L'année 2014 a été marquée par les élections professionnelles. La constitution des listes des candidats a nécessité un repérage précis et plusieurs réunions d'information avant d'en arriver aux arbitrages finaux. De même, de multiples réunions avec les services du Rectorat ont permis de faire préciser les modalités techniques du vote.

Si la participation a légèrement remonté par rapport à 2011 (introduction du vote électronique), elle est restée très insuffisante. Pour autant, les résultats de ces élections placent une fois de plus le SNES et la FSU très largement en tête, malgré une baisse du nombre de voix. On note surtout une poussée et un enracinement de l'abstention, dont les causes ne peuvent se réduire au manque de publicité pour ces élections dans les établissements, ni à la procédure de vote.

Cette érosion des voix a profité essentiellement à FO et au SNALC dans l'académie, comme partout en France. Les réformes dévastatrices pour l'Education et ses personnels, imposées par les gouvernements successifs, rendent sûrement les personnels plus sensibles aux discours portés par des organisations cantonnées dans une posture de refus et de repli. Ce résultat témoigne aussi de la dégradation du climat social et de professions inquiètes pour leur avenir et qui attendent des améliorations tangibles en terme de salaires, de conditions de travail. Il nous appartient sans doute de faire en sorte que les personnels s'approprient mieux ses revendications et propositions pour les personnels et le système éducatif.

Le SNES restant au final majoritaire en sièges dans toutes les CAPA et CCP, et la FSU dans les comités techniques académiques et départementaux, leurs élus y interviennent avec poids pour la défense des personnels, de nos métiers, et du système éducatif.

Instances - Interventions

La section académique est régulièrement intervenue dans les instances académiques (Comités Techniques) pour faire connaître son appréciation sur les grands dossiers éducatifs. Nous y avons ainsi dénoncé les choix d'expérimentations académiques.

Au-delà de ces questions, nos élus ont dénoncé l'insuffisance de moyens dans un contexte de forte poussée démographique : les CT ont



été l'occasion de faire la démonstration du simple accompagnement - pas toujours suffisants - de cette augmentation des effectifs, sans amélioration concrète pour les conditions de travail. L'examen de la carte des formations, autre compétence du CTA, a systématiquement été travaillée dans un cadre fédéral, avec le SNUEP-FSU, permettant des débats riches et qui devront à l'avenir être approfondis sur le lycée. Sur ces dossiers, les demandes et revendications des établissements et des personnels ont toujours été relayées.

Depuis le 1^{er} septembre 2015, conformément à la loi de Refondation, la compétence de la maintenance des réseaux informatiques des établissements est transférée aux collectivités territoriales (département pour les collèges, région pour les lycées). Dès que nous avons eu connaissance de ce transfert, la section Académique est intervenue auprès de la Région, du Rectorat (audience, interventions en CTA, CAEN) pour faire valoir que la maintenance et l'assistance informatique doivent être assurées par la création d'emplois statutaires publics et que l'externalisation de cette mission n'était pas la bonne réponse. La présence de personnels au plus près des utilisateurs dans les établissements est indispensable : nous devons continuer à porter ces revendications, à tous les niveaux auprès des élus de la nouvelle Région.



Ce rapport d'activité a été rédigé par et sous la responsabilité des membres Unité & Action du secrétariat académique : Gisèle Bonnet, Pierre Priouret, Bernard Schwartz, David Cluzel, Monique Degos-Carrère, avec la collaboration de Laure Bénassar, Jean-Pierre Dagou, Karine Giraut, Christophe Laronde, Christophe Manibal, Marie-Cécile Périllat, Valérie Puech, Carine Rios, Estelle Sicart, Hélène Tressens, Jean-Louis Viguier.



Intercatégories

Collège

Depuis l'anticipation de la réforme du collège avec l'annonce de l'introduction de la LV2 en 5^e dès la rentrée 2014 dans notre académie, le secteur collège se mobilise pour informer, dénoncer les dangers de la réforme actuelle pour les élèves et les personnels et proposer un autre projet pour le collège. Régulièrement présent au côté des collègues, il les consulte, les informe et lutte avec eux pour éviter la dégradation des conditions d'enseignements en collège. Il répond également au quotidien à leurs interrogations via la messagerie du S3 ou celle spécifique du secteur collège : college@toulouse.snes.edu. Il apporte aussi régulièrement sa contribution dans toutes les instances administratives pour dénoncer les méthodes employées, prévenir des risques à venir et porter la voix des collègues et leurs revendications. Animations d'heures d'information syndicale en relation avec les sections départementales, enquêtes auprès des syndiqués, informations de ce qui se passe sur le terrain via la messagerie électronique mais aussi sur le site académique et les réseaux sociaux, il milite en lien avec les autres secteurs de notre académie ainsi qu'avec les secteurs collèges d'autres académies et participe aux réunions nationales du SNES-FSU. Chaque année, il organise un stage de formation syndicale pour réunir les collègues, les informer de leurs droits et débattre avec eux des grandes problématiques liées au collège. Le SNES-FSU est porteur d'un autre projet pour le collège, plus ambitieux et plus respectueux des élèves et de nos métiers que la réforme que le ministère s'entête encore à vouloir nous imposer. Le secteur collège continuera à militer pour dénoncer les dérives de cette réforme jusqu'à obtenir l'abrogation des décrets et l'ouverture de nouvelles discussions.

Education prioritaire

Dans la continuité des actions menées lors du précédent mandat (contre la circulaire ECLAIR, pour une véritable refondation au moment des Assises, ...), le SNES a poursuivi son combat pour l'EP dans l'académie.

En 2014-2015, il a été particulièrement vigilant sur la nouvelle carte des REP et REP+. Tout en dénonçant la diminution du nombre total de réseaux, il a veillé à ce qu'il n'y ait pas d'injustice dans la liste des établissements retenus. Très tôt il s'est opposé aussi à l'intention de la rectrice de vouloir transformer en SPEA tous les postes en REP+. Cela a été rappelé plusieurs fois en CTA et lors de l'audience obtenue le 17 décembre, journée d'action nationale pour l'EP à l'initiative du SNES. Deux collègues ont été par ailleurs désignés préfigurateurs REP+ à la rentrée 2014. Dans l'un d'entre eux, le collège Bellefontaine, a éclaté un conflit social dur qui s'est soldé par une répression des enseignants car les autorités académiques et départementales n'ont jamais pris la mesure de la situation et ont accumulé les erreurs au lieu d'apporter des solutions conduisant à l'apaisement. Le SNES a été auprès des collègues durant tout le conflit. Et il a pesé de tout son poids pour qu'à la rentrée 2015 aucun moyen ne manque dans les collèges REP (l'équivalent de 2 ETP) et REP+ (10% de DGH supplémentaire pour financer la pondération 1,1 des services en heures poste). En 2015-2016, face à l'entêtement de la rectrice qui a transformé en SPEA tous les postes REP+ lors du mouvement intra, le SNES a décidé de poursuivre et d'accroître la mobilisation. Il a initié et accompagné une pétition signée par plus de 125 profs dans les 5 collèges REP+. Il continue à réclamer le retour sur chaire des postes spéaisés et la fin du recrutement sur SPEA qui non seulement est inefficace (des postes restent toujours vacants) mais introduit un système dérogatoire et discrétionnaire dans l'affectation (recrutement par le chef d'établissement). La rectrice en CTA a enfin reconnu qu'il y a un problème et nous avons bon espoir d'avoir gain de cause en nous appuyant davantage cette année sur la mobilisation des collègues concernés.

Défense des personnels

Dans une période de mise en place des nouveaux décrets (octobre 2014) et de bouleversement de nos métiers, avec expérimentation ou réforme imposées, les collègues ont été nombreux à solliciter l'aide et le conseil du SNES-FSU. Nous avons ainsi répondu à de nombreuses questions sur les obligations de service (ORS). Si les décrets ont clarifié certaines situations concernant notamment le respect des qualifications, il a fallu et il faut toujours faire respecter les dispositions prévues, en particulier en ce qui concerne les missions liées, face à certains chefs d'établissement qui pratiquent une lecture extensive des textes réglementaires. Certains comportements autoritaristes interrogent sur les méthodes de management à l'oeuvre, en particulier pour la mise en place de la réforme au collège, où tous les moyens sont bons, non pas pour convaincre, mais pour tenter de contraindre les collègues : désignation des volontaires (oui, comme à l'armée !), menaces sur les promotions etc. Le SNES est intervenu directement auprès du Rectorat, des IA ou des établissements par l'intermédiaire des S2 et des S1, en accompagnant moralement et physiquement ces collègues dans leurs démarches.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès de Madame la Rectrice pour dénoncer les méthodes regrettables de quelques IPR, qui malmènent les collègues. Nous avons pu régler certains cas, mais les dégâts restent parfois lourds, y compris en termes d'efficacité du système public. Malheureusement, les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous continuerons à suivre ce dossier. N'hésitez pas à nous solliciter si vous êtes confrontés à ces difficultés, ne restez pas isolés ! Enfin, outre les questions récurrentes de droit aux heures de laboratoire, de pondération, de décharge pour multiaffectations etc, nous avons été fortement sollicités pour aider les collègues à obtenir le remboursement de leurs frais de déplacement. En effet, pour pallier des caisses vides de plus en plus tôt dans l'année, l'administration ne manque jamais d'imagination ! Ainsi depuis novembre 2014, le rectorat a pris une circulaire sur le remboursement des frais pour services partagés, qu'il applique abusivement à tous les TZR, tout en bloquant en amont l'accès à CHORUS-DT pour un grand nombre de TZR. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises, en vain pour le moment. Mais le SNES académique ne désarme pas et nous engagerons les recours nécessaires aux côtés de tous les collègues qui le souhaitent.





Congé formation

Chaque année, les commissaires paritaires du SNES réalisaient un long travail de vérification du nombre de demandes effectuées par les collègues afin de faire rectifier les erreurs et le barème. Ces rectifications n'étaient pas conservées par le rectorat pour l'année suivante, ce qui nous obligeait à recommencer tout le travail. De plus en 2015, suite à un problème informatique, le rectorat avait perdu les demandes de plusieurs dizaines de collègues!! Le SNES a fait pression auprès du rectorat pour que les collègues de tous les établissements de l'académie soient informés et puissent se signaler afin que leur candidature soit prise en compte.

Lors du groupe de travail de février 2015 le barème des collègues présents dans le listing des demandeurs a été validé après ces vérifications, et sera désormais pris en compte pour les demandes suivantes. Les vérifications à venir ne devraient donc porter que sur les nouveaux demandeurs ou sur des modifications, pièces justificatives à l'appui.

Secteur santé

Le secteur comprend actuellement deux militantes qui animent une permanence un après-midi par semaine. Il renseigne et accompagne les collègues qui ont des problèmes de santé tout au long de leurs démarches administratives (congés maladie, demandes de postes adaptés, demandes d'allègements de service, bonifications médicales lors des mutations, accidents de travail, prise en compte du handicap etc.)

Une revendication du SNES a été mise en application au dernier mouvement intra : une bonification de 500 points attribuée à plusieurs collègues dont la situation médicale ou sociale était grave mais ne relevait pas de la RQTH requise pour les bonifications qui existaient jusqu'alors.

D'importantes questions restent encore à travailler en lien avec les sections départementales et académique, ainsi que le CHSCT, pour défendre auprès du rectorat nos collègues touchés par la maladie ou le handicap.

Formation syndicale

Entre 2013 et 2015, ce sont pas moins de 37 stages syndicaux que le SNES-FSU académique aura proposés aux collègues ! Comme chaque année des stages catégoriels (non titulaires, AED, CPE etc) ont permis aux collègues concernés de se retrouver pour faire le point, mais nous avons souhaité aborder des sujets plus larges, ou d'une actualité forte.

Ainsi, analyser les évolutions de nos pratiques et celles des élèves (exemple : stage sur le numérique, collectif métiers), informer et conseiller chacun sur ses droits pour les mutations ou la carrière, construire des réponses collectives avec les collègues dans les instances de l'établissement, former les militants ont été quelques-unes des préoccupations du secrétariat académique durant ce mandat. Bien sûr une part importante des stages proposés ont concerné les langues vivantes avec l'expérimentation imposée par la Rectrice, ou le collègue, pour expliquer et dénoncer la réforme ainsi que le sens de nos actions. Cette année le stage collègue a ainsi regroupé plus de 140 participants, preuve des réticences d'une majorité de collègues ! Nos professions ont plus que jamais besoin d'espace de parole et d'échange, sur le temps de travail, et le succès rencontré par ces stages l'a montré. Le SNES-FSU, seul syndicat de l'éducation à proposer des stages aussi nombreux et variés, poursuit donc dans cette voie, avec le souci constant de répondre aux attentes fortes de nos collègues dans ce domaine.



Communication

Un des objectifs majeurs du secrétariat académique ces deux dernières années a été de mieux informer les collègues. Il dispose pour cela du Bulletin Syndical envoyé à chaque syndiqué et dans tous les établissements, de 4 pages catégoriels ainsi que de publications nationales qu'il distribue en nombre lors de l'accueil des stagiaires ou lors des stages organisés, sans compter les informations par courriel en cas d'urgence.

Enfin, le site informatique, dont la consultation est en hausse constante depuis sa création, a connu des pics de fréquentation particulièrement spectaculaires (jusqu'à 2000 visiteurs uniques en une journée, 28000 en un mois, pour une fréquentation quotidienne moyenne de 500 visiteurs uniques), qui témoignent du besoin des collègues d'être informés autrement que par les discours lénifiants des autorités administratives.

Depuis mai 2015, la section a également fait le choix de communiquer sur Twitter à partir de son compte @Snes_toulouse. Cet outil permet une grande réactivité, un partage immédiat des informations et de l'activité de la section, tout en assurant un lien efficace avec la presse nationale et Régionale. Grâce à son utilisation, nous avons pu multiplier les prises de paroles à la télévision et la presse écrite pour faire connaître les positions et revendications des collègues. Cet outil devra être encore développé, notamment en augmentant le nombre des collègues qui y sont abonnés.





Agrégés

Le secteur Agrégés est animé par 12 commissaires paritaires FSU, qui interviennent notamment lors de deux temps forts de l'année dans la gestion des carrières : l'accès à la Hors-Classe, et l'accès au corps des Agrégés par Liste d'Aptitude. Le paritarisme a montré son efficacité : tant pour corriger des erreurs de prise en compte des barèmes, de plus en plus en rares grâce à un travail en amont avec les services du rectorat, que face à la politique « méritocratique » menée par la Rectrice : pour la Hors-Classe, la discussion en CAPA permet une vérification des avis attribués : dans l'intérêt de tous les personnels, les avis remarquable et exceptionnel, contingentés, n'aboutissent à aucune promotion nationale lorsqu'ils sont attribués à des échelons inférieurs au 9^e.

De même, le SNES, avec le SNEP et le SNE-Sup, veille à ce que des critères objectifs président à la remontée au niveau national des dossiers pour la Liste d'Aptitude. Depuis 5 ans, le travail en CAPA a permis à l'académie de Toulouse de voir ses candidatures retenues en CAPN dans une proportion acceptable par rapport au poids de l'académie. Le paritarisme permet d'éviter le passe-droit : ainsi, les commissaires paritaires agrégés se sont opposés l'an dernier à une décision de la Rectrice, qui avait inscrit pour remontée nationale un nom malgré l'avis des IPR et la décision prise en CAPA.

Le secteur Agrégés intervient également pour la révision des notes administratives et l'accompagnement des collègues dans leur carrière.

Les agrégés en CAPA : SNES-SNEP-SNESUP : 6 sièges ; SNALC : 2 sièges ; SGEN : 1 siège ; UNSA : 1 siège.

Catégories

Non -titulaires

2015 marque un progrès important pour les contractuel-le-s de l'académie avec l'installation d'une CCP où le SNES-FSU est majoritaire. C'est aussi l'année où le rectorat bétonne sa résistance contre les améliorations pour les non-titulaires : on ne résiste qu'à ce qui est important !

Les deux CCP qui se sont tenues en mars et juillet 2015 l'ont été à la demande des représentants SNES-FSU, preuve que voter est indispensable pour défendre ensuite ses droits. Depuis 2014, le SNES-FSU a obtenu :

- l'élargissement du droit aux congés d'été aux collègues travaillant sur 2 établissements ;
- le lissage sur l'année du comptage des CDD successifs pour avoir droit aux congés d'été ;
- la mise en place du groupe de travail qui a abouti à la création du « livret des contractuels », prochainement mis en ligne.

Vos représentants ont exposé les difficultés des contractuel-le-s à Paris le 15 octobre, devant l'ensemble des syndicats de la FSU au cours de la journée d'action nationale contre la précarité dans la fonction publique.

Au niveau national, l'action du SNES-FSU a permis fin 2014 l'augmentation de rémunération dès trois ans de service (décret du 3 nov 2014), mais la DPE refuse de l'appliquer. De même le rectorat empêche la mise en place d'une CCP d'affectation et refuse de rendre publics les critères d'affectation. Un nouveau projet de loi devait passer devant l'assemblée nationale en novembre, mais son examen a été reporté à décembre. Ces 2 modifications de la loi de mars 2012 permettront d'améliorer la situation des non-titulaires.

Seule une mobilisation forte des contractuel-le-s permettra d'obtenir une CCP d'affectation et l'augmentation de la rémunération dès 3 années de service pour les CDD.

Certifiés

La section académique revendiquait depuis plusieurs années que tous les 11^e échelons passés à l'ancienneté, et ayant au moins 2 avis satisfaisants, accèdent à la Hors Classe. En effet des disparités importantes dans le nombre d'inspections suivant les matières, la nature du poste occupé (TZR), ou les aléas de la vie (congé parental...) expliquent aussi le retard pris par certains collègues. De plus la section nationale du SNES intervenait au ministère pour que la situation évolue dans l'académie de Toulouse comme dans les autres académies, ce qui conduisait le Ministère à rappeler la nécessité d'« une appréciation élargie de la notion de mérites incontestés ».

En juin 2015, sous ces pressions conjuguées, le rectorat a enfin suivi ces préconisations ! Ce changement a permis la promotion d'une cinquantaine d'agents supplémentaires, donnant ainsi satisfaction à la revendication portée par le SNES-FSU. Le SNES se félicite de cette avancée et veillera à ce qu'elle soit pérennisée dans les années à venir.

Retraités

La défense et la syndicalisation des retraités a été au cœur de l'activité de la catégorie. Les revendications en effet ne manquent pas : pouvoir d'achat, protection sociale, prise en charge de la perte d'autonomie... autant de domaines, parmi beaucoup d'autres, où l'action syndicale reste indispensable. Dans les départements, avec les S1 du SNES, les Sections Fédérales FSU, celles de la FGR-FP (dont ils sont souvent les animateurs), les retraités se sont impliqués dans les nombreuses actions nationales et manifestations intersyndicales en 2013-2015.

Mais cette activité propre s'est toujours faite avec le souci de maintenir le lien avec les actifs, en particulier dans l'action contre l'austérité, pour la défense de l'école publique et des valeurs qui fondent leur appartenance à la même organisation. Permanence du vendredi, stage annuel de préparation à la retraite, contributions dans le bulletin académique, adresse Internet y ont aussi participé.

Cette solidarité est d'autant plus nécessaire que tout est fait pour accentuer la coupure voire l'opposition entre actifs et retraités comme en témoigne une nouvelle campagne tentant de faire passer encore une fois ces derniers pour des nantis et des privilégiés pour justifier par avance de nouvelles dégradations.



Stagiaires Formation des maîtres

Le secteur a fonctionné sur les bases habituelles, assurant l'information et le conseil des étudiants pendant les concours, et les deux phases de formulation des vœux d'affectation, y compris durant l'été. Comme chaque année, la journée d'accueil de fin août permet aux stagiaires de rencontrer le SNES et ses militants, et de bénéficier des premières informations pratiques pour la rentrée. Le suivi et le conseil se poursuit tout au long de leur année, avec la parution de 5 numéros spéciaux du bulletin académique, l'envoi régulier de courriels spécifiques suivant l'actualité, trois journées de stages (carrières, droits généraux, mutations, titularisation, accueillant plus d'un stagiaire sur 5 cette année).

Nous avons suivi de près les conditions de formations dans l'ESPE créé par la Loi Peillon, dont la mise en place reste très chaotique : contenus de formation, charge de travail, modalités de validation des diplômes sont autant de sujets qui ont nécessité une mobilisation des stagiaires, une entrevue avec la Rectrice et la Direction de l'ESPE en 2014. Les évolutions sont encore insuffisantes cependant, et la dénonciation de la pression sous toutes ses formes que subissent les stagiaires reste d'actualité, alors que l'ESPE comme le Rectorat fonctionnent souvent dans l'opacité. Ainsi, l'obtention d'un GT sur l'affectation des stagiaires reste un objectif à conquérir, même si nous avons pu obtenir une amélioration des vœux possibles.

Pour la phase de titularisation, le secteur a conseillé individuellement les stagiaires non titularisés au premier tour, et a dénoncé en audience au rectorat les situations litigieuses (contenu des dossiers, organisation des jurys, etc).

Le taux de syndicalisation des stagiaires reste au plus haut dans l'académie, entre 40 et 50%.

AED-AESH

Le secteur AED-AESH suit les personnels en contrat AED, quelles que soient leurs missions, ainsi que les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) le tout nouveau statut crée pour remplacer les anciens AVS, seuls à pouvoir prétendre à une CDI après 6 ans de contrats CDD... Toutes ces catégories de personnels extrêmement précaires et perpétuellement sous la menace du non renouvellement de leur contrat ont particulièrement besoin des conseils et de l'appui du syndicat. Il faut batailler pour la reconnaissance de leurs droits, contre une gestion parfois arbitraire des chefs d'établissement, pour que le Rectorat les prenne mieux en considération comme lors des retards de paiement. Pour leur permettre de mieux connaître leurs droits et de les défendre, deux stages en direction des AED ont été proposés ces deux dernières années. Par ailleurs, le secteur AED-AESH assure la participation du SNES FSU au très actif collectif « AVS 31 en colère », créé il y a 3 ans pour mobiliser les AESH et faire avancer leurs revendications. Des rassemblements avec demande d'audience au Rectorat sont régulièrement organisés.



COPSY -DCIO

Durant les deux dernières années, tant au niveau national que local, la catégorie connaît de nombreux changements positifs et négatifs, nous en sommes donc au rythme de la douche écossaise !

Le positif est pour nous les négociations ministérielles concernant la création du corps de psychologues de l'Education Nationale, corps avec deux spécialités l'une correspondant au 1^{er} degré et à nos collègues psychologues scolaires, l'autre au second degré avec le corps des COPSY et DCIO. Certes des problèmes subsistent autour du régime indemnitaire très défavorable au second degré, et du refus du MEN de créer un 3^{ème} grade pour les DCIO. Néanmoins cela correspond à une de nos revendications syndicales depuis très longtemps et ce nouveau corps nous ancre clairement dans l'éducation nationale en affirmant le contenu psychologique de notre métier. Il permet également aux COPSY d'obtenir (enfin !) la hors classe.

Mais en parallèle certains rectorats se déchangent contre le réseau des CIO, fermant à tour de bras les services, fusionnant des équipes. Après Dijon, Lille, Versailles, Rouen, Lyon c'est au tour de Paris où le rectorat souhaite passer des 11 CIO actuels à 5 l'année prochaine!

A Toulouse nous vivons une situation différente : en effet lors du désengagement du CD 31 nous avons réussi à faire reprendre le financement des 2 CIO (Toulouse Centre et Saint-Gaudens) par le rectorat et à contraindre celui-ci à trouver un nouveau lieu pour le CIO Toulouse Centre. Certes l'installation à CANOPE pose un certain nombre de problèmes et tous les travaux d'aménagements prévus n'ont pas encore été réalisés, mais nous avons préservé l'essentiel, l'existence de ce CIO dans le centre de Toulouse. Le Ministère a établi une carte cible de 360 CIO d'Etat au cas où les CD se désengageraient, cette disposition est comprise de manière fort différente selon les Rectorats. A Toulouse, à la suite de diverses audiences avec le SNES, la Rectrice a demandé au Ministère la possibilité d'avoir un minimum de 20 CIO, au lieu des 17 prévus initialement, ce qu'elle a obtenu. C'est certes une première victoire, mais il reste encore 2 CIO menacés si les CD se désengagent.

Enfin, outre la défense des collègues et le suivi de leurs carrières dans le cadre des CAPA, nous avons essayé de proposer aux collègues un cadre syndical de débats et de réflexions, pour décider ensemble des luttes à mener.

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Contribution au rapport d'activité académique

Le rapport d'activité porte sur les deux années écoulées depuis le dernier congrès. L'École Émancipée a recueilli 25 % des voix lors du vote d'orientation en 2014 et représente 1/4 des instances délibératives. Elle s'efforce de construire l'outil syndical commun, tout en portant une orientation alternative sur certains dossiers. Ses militant-es sont investi-es dans les instances, les commissions paritaires, la permanence et les secteurs.

Lors de ce dernier mandat, des désaccords ont **été importants entre la tendance UA et l'EE.**

Le SNES a manqué de mordant envers ce gouvernement

La politique du gouvernement est de plus en plus « libérale » dans tous les secteurs et en particulier dans celui de l'école. Le SNES a valorisé systématiquement les maigres avancées et minimisé les vrais reculs. **Nous préférons une indépendance réelle, fondée sur la conception d'un monde solidaire et d'une école véritablement émancipatrice.** Nous avons plaidé pour que le SNES vote contre les projets de décret sur les obligations de service des enseignants (ORS) qui rendaient obligatoire une série de tâches qui ne l'étaient pas jusqu'ici. La publication des circulaires nous a donné raison. Les protestations tardives du SNES n'y ont rien changé.

De même, le SNES, qui s'était battu contre le socle de compétences de 2005, a jugé plus ambitieux et inoffensif celui élaboré par Peillon. Pourtant, les nouveaux programmes du collège montrent que c'est bien ce socle qui sera désormais l'objectif d'évaluation. Il est au cœur de la réforme du collège, et justifie l'organisation en cycles. Les personnels en payent déjà les conséquences sur le terrain.

La direction UA académique devait impulser l'action sur l'éducation prioritaire (EP)

L'EP est un laboratoire des déréglementations de toute nature. La création des REP/REP+ financée par redéploiement budgétaire s'inscrit dans cette logique. Or, il a fallu toute la

pugnacité des militants EE pour commencer à fédérer les mécontentements des REP+, notamment sur le profilage systématique des postes qui lèse les collègues. Combat que le SNES académique semble vouloir enfin poursuivre. Le SNES n'a que timidement soutenu la mobilisation de l'hiver 2014-15 dans les collèges préfigurateurs, et n'a pas voulu l'élargir au-delà des établissements de l'EP. Les militant-es de l'EE ont dû sans cesse intervenir pour qu'enfin le SNES académique dénonce les sanctions pour fait de grève des 5 enseignants de Bellefontaine comme de la répression syndicale, et qu'il relaye et médiatise la lutte auprès des syndiqué-es de l'académie. Au final, l'action du SNES n'a pas été à la hauteur des enjeux.

Un dysfonctionnement de plus en plus problématique du SNES académique

L'EE est pleinement partie prenante du SNES. Elle y défend une orientation alternative qu'elle soumet au débat. Nous sommes convaincu-e-s de la nécessité d'exécutifs pluralistes. Mais la direction UA manifeste une défiance a priori vis-à-vis de l'EE. Défiance qui n'est pas nouvelle, mais s'est accentuée au début du mouvement dans l'Éducation Prioritaire. Elle a rendu impossible un travail commun serein et en confiance, et nous a conduits à quitter le secrétariat académique. Nous déplorons la mise à l'écart des militant-es, y compris UA, qui questionnent l'orientation ou le fonctionnement du syndicat. La conduite du syndicat se resserre autour d'un petit noyau. Pour préparer la rentrée 2015, le secrétariat général a préféré convoquer un

secrétariat élargi aux secrétaires départementaux, instance qui n'existe pas dans les statuts, plutôt que le bureau académique régulier où siège l'EE, demandant même à la secrétaire adjointe du département 31, militante de l'EE, de sortir de la salle... Préparer la rentrée, n'est-ce pas l'affaire de tous ?

Les élu-e-s École Émancipée à la CA Académique du SNES

Pour toutes ces raisons nous ne nous retrouvons pas dans l'action du SNES académique et nous appelons à voter contre le rapport d'activité présenté par la direction UA.

UNITÉ & ACTION

Plus que jamais avec les collègues !

Un contexte : quand le gouvernement renonce à l'ambition

Ces deux dernières années ont vu l'arrêt progressif de toute politique ambitieuse en matière d'éducation.

Le cadre budgétaire contraint et des choix idéologiques très libéraux ont marqué une rupture, à présent consommée, entre les collègues et le gouvernement. La réforme du collège est sur ce point emblématique car le refus du dialogue et le mépris sont pour l'instant les seules réponses aux questions pourtant importantes d'une profession qui se sent trahie.

Sur le front des salaires et des conditions de travail, aucune amélioration suffisante en vue : il faudra d'autres propositions que celles actuellement sur la table des négociations pour combattre le sentiment de dénigrement et de déclassement qui s'installe dans nos métiers de moins en moins attractifs..

Un mandat assumé par les seuls militants Unité & Action

Le rapport d'activité que vous venez de lire témoigne de ce qu'aura été l'action de la section académique du SNES-FSU ces deux dernières années. Il n'a pas la prétention d'être exhaustif, il traduit tout simplement l'engagement quotidien de nombreux militants, à travers les 8 départements de notre académie, au service d'un projet éducatif et de valeurs dans lesquelles la profession se reconnaît très largement.

Ce bilan est aussi celui des responsables académiques Unité & Action, contraints d'assumer seuls les responsabilités et tout simplement le fonctionnement de notre section académique.

Cette situation nous a été imposée, suite à la décision des camarades Ecole Emancipée de quitter le secrétariat académique, au début d'un mandat pour lequel ils s'étaient pourtant engagés.

Les camarades Unité & Action ont su faire face à cette situation, en prenant plus que leur part de la charge militante qui est de plus en plus lourde, dans l'intérêt des syndiqués de notre organisation, et plus largement de tous les collègues.

Une section académique dynamique

Les militants Unité & Action se sont attachés depuis deux ans à relever un défi important pour notre section académique : renouveler les équipes militantes.

Nous avons ainsi repéré puis convaincu une nouvelle équipe de commissaires paritaires, élus en décembre 2014, de prendre toute sa place au sein de notre organisation.

Le même travail a été entrepris pour les équipes du S3 et des sections départementales. L'ensemble reste encore fragile car il s'agit de procéder à des " passages de témoin " entre militants, mais les choses avancent dans la bonne direction.

Nous avons également beaucoup travaillé à améliorer et moderniser nos outils et nos procédures, en particulier de communication, pour faire en sorte que les adhérents et les collègues puissent trouver auprès du SNES réponses et soutien le plus rapidement possible. Enfin notre section académique a su trouver toute sa place au niveau national dans les débats qui donnent la direction de l'action du SNES-FSU.

Le rassemblement dans l'unité la plus large

Pour nous, militants UA, plus que la modalité de l'action (grève ou pas grève), c'est la capacité du syndicat à l'inscrire dans la durée et à y impliquer le plus grand nombre possible de collègues et, quand c'est possible, la majorité de la profession, qui conditionne sa pertinence et ses chances de succès.

Informers, expliquer, débattre, proposer, construire les conditions de l'unité, sans jamais renoncer à nos propres revendications, sans en rabattre sur nos demandes, quel que soit l'interlocuteur gouvernemental, voilà la démarche d'Unité & Action. C'est dans cet esprit que nous avons mené les luttes ces deux dernières années dans l'académie, notamment : langues vivantes, CPGE, Education Prioritaire, TZR, réforme du collège.

La syndicalisation : un indicateur important

Dans un contexte de syndicalisation très difficile, notre section académique a pourtant réussi, lors de ce mandat, à augmenter légèrement le nombre de ses adhérents. Ainsi, le nombre d'adhérents a crû de 1,4% ces deux dernières années dans un contexte général de baisse de la syndicalisation.

Cette consolidation de notre implantation a fait actuellement du SNES Midi-Pyrénées et pour la première fois, la 4e section académique en nombre d'adhérents au plan national.

Même si le travail est immense, nous osons voir dans ces chiffres encourageants un retour positif sur l'action menée.

Pour les élu(e)s Unité et Action à la commission administrative académique :

Gisèle Bonnet, Monique Degos-Carrère, David Cluzel, Pierre Priouret, Bernard Schwartz

Secrétaires Académiques

En votant OUI à ce rapport d'activité, vous approuvez la démarche qui a été la nôtre depuis deux ans.



Rapport financier académique 2013-2015

Le bilan se solde encore chaque année par un déficit de plus de 10 000 euros. Mais la situation devrait évoluer vers davantage d'équilibre puisque nos emprunts pour l'achat du local et le remplacement des ascenseurs se terminent. D'autre part, en 2014-2015, l'afflux de stagiaires dans notre académie a entraîné une augmentation des cotisations. Le contrôle des comptes a été fait par les membres de la commission de transparence financière qui s'est réunie le jeudi 7 janvier lors de la CAA.

	2013-2014		2014-2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Bulletins	36 868,69 €		29 208,90 €	
Fonctionnement	14 678,67 €		15 206 €	
Local	26 556,92 €		20 894,71 €	
Documentation	1 321,85 €		1 584,15 €	
Téléphone	4 189,34 €		4 126,07 €	
Actions	2 557,78 €		2 671,87 €	
Stages	4 479,60 €		3 809,59 €	
Militants	44 977,27 €		45 261,83 €	
Courrier	22 254,92 €		24 770,93 €	
Personnel	42 149,71 €		42 247,90 €	
Frais Bancaires	486,48 €		497,57 €	
Cotisations		189 567,83 €		202 421,67 €
Autres Recettes		2 422,77 €		9 774,67 €
TOTAUX	225 152,30 €	191 990,60 €	202 112,45 €	212 196,34 €

Avoirs au	01/09/2013	01/09/2014	01/09/2015
Comptes courants	19 894,60 €	32 013,68 €	121 352,54 €
Livret B	70 000,00 €	32 160,94 €	172 626,04 €
Totaux	89 894,60 €	64 174,62 €	293 978,58 €

La somme figurant sur le compte épargne au 01/09/2015 est due au retard pris dans le reversement habituel au S4 des cotisations, du fait du changement de trésorier.

Stages

Non titulaires

Judi 21 janvier 2016 de 9h à 17h
au Lycée Stéphane Hessel à Toulouse

Au programme du stage :

- Rentrée 2015 : bilan et perspectives, améliorations réglementaires ;
- la grille de rémunération CDI et CDD, procédure relative aux indemnités chômage, arrêts-maladie ;
- la CCP : attributions, fonctionnement ;
- le ré-emploi et la demande d'un plan de titularisation ;
- nos droits, l'accès au CDI, à la titularisation ;
- le droit à formation (CFP)

Il sera animé par un responsable nationale du Secteur Non-Titulaires, et Christophe Laronde, responsable académique de ce même secteur.

Stage académique « Spécial CPE »

Mardi 9 février 2016 de 9h à 17h
au collège Jean Rostand à Balma

Comme chaque année, le secteur académique CPE du SNES - FSU organise un stage.

Cette année, le stage sera organisé en deux demi-journées. Nous vous proposerons un temps d'échanges sur la nouvelle circulaire de mission et l'actualité catégorielle, puis une intervention de Marie-Jean Sauret, psychanalyste, professeur de psychopathologie clinique à l'université Toulouse-Le Mirail, qui abordera le sujet de la violence des élèves confrontés à la violence des institutions.

Ce stage est ouvert à tous, syndiqués et non syndiqués.

Stage Neo management public

Judi 11 février 2016 de 9h30 à 17h
Lycée toulouse-lautrec

Face à l'autoritarisme grandissant de certains chefs d'établissement, comment analyser ces pratiques ? Comment réagir collectivement ? Quelles réponses construire localement ?

Animé par Evelyne BECHTOLD-ROGNON de l'Institut de recherche de la FSU, et des militants académiques.

Ce stage est réservé aux syndiqués.



Fusion des collèges de Tarascon et Vicdessos

La tendance est à la fusion en Ariège. Après les lycées de Pamiers, qui ont fusionné dans la nouvelle entité « Pyrène », c'est au tour des collèges de Vicdessos et de Tarascon de se regrouper. Madame la Rectrice a proposé cette fusion en décembre 2014, et le Département a émis un avis favorable en Janvier 2015.

Depuis, le processus de regroupement administratif est lancé, les conseils d'administration des deux collèges ont été consultés et le Département s'apprête à prononcer la désaffectation totale des biens des deux établissements au profit d'un nouvel EPLE. D'un point de vue administratif, la fusion est donc quasiment accomplie, mais d'un point de vue pédagogique, rien n'est fait...

A quelle fin nous impose-t-on cette fusion ? Lorsqu'on interroge le DASEN sur le sujet, il nous répond que le projet est à inventer par les équipes d'enseignants, que rien ne sera imposé depuis le rectorat, que tout reste à faire. Et pourtant, sur le terrain, il ne se passe rien. Les équipes n'ont pas été consultées sur le projet pédagogique, elles n'ont pas été associées à une quelconque réflexion, aucune commande n'est venue ni de l'IA ni des chefs d'établissement pour réunir les enseignants autour d'une table et se mettre à discuter. C'est donc de leur propre initiative et sur leur temps libre, et à leur domicile, que les deux équipes ont dû se retrouver pour commencer à évoquer la fusion, à réfléchir à une organisation pédagogique... Peut-être serait-il temps que l'administration honore l'engagement de M. le DASEN et offre, sur le temps de travail et dans les établissements, la possibilité aux collègues de se mettre au travail pour produire un projet de qualité, au service des enseignements et des élèves...

D'autre part, la section départementale du SNES-FSU est vigilante pour tout ce qui concerne les conditions de travail de nos collègues, et les inquiétudes ne manquent pas. Nous veillons notamment aux conditions et aux indemnités de déplacement entre les deux établissements distants de 16 kilomètres (et en montagne en hiver, la route est parfois dangereuse), aux maintiens des décharges horaires pour ces déplacements, et à la création d'un nombre suffisant de postes pour assurer les meilleures conditions de travail. On s'interroge sur le nombre de CPE, d'infirmières et de documentalistes pour ce nouvel établissement sur deux sites distants l'un de l'autre...

Le S2 Ariège est aux côtés de nos collègues pour les informer et les défendre du mieux possible.

Le secrétariat du S2 Ariège.

Syndiquez-vous

Prendre la main sur notre métier

Notre métier est de plus en plus difficile, le temps de travail s'allonge année après année, les réunions se multiplient, les injonctions sont de plus en plus nombreuses et contradictoires, les réformes s'enchaînent toujours contre la volonté des enseignants, et seuls nos salaires sont à la baisse... Il est temps de reprendre la main sur notre métier, de retrouver le sens de la lutte collective pour imposer nos revendications, de la salle des professeurs jusqu'au ministère. Nous n'avons pas à nous laisser dicter des choix pédagogiques sans concertation préalable, nous avons un droit de regard sur la structuration des études, sur les programmes, sur l'utilisation de l'outil numérique.

Pour que nous restions concepteurs de notre métier,
syndiquez-vous au SNES-FSU !



Voulons-nous de cette école numérique ?

Plus que jamais, le ministère exerce une pression sur les enseignants pour qu'ils se forment au numérique. La ministre vient de signer un contrat avec Microsoft et Cisco (qui le sait ?) pour former les enseignants à leurs produits et à leurs procédures ! Dans les lycées et les collèges, des stages sont ouverts aux « volontaires ». Dans les programmes et les projets de réforme, une très large part est faite à l'utilisation des TICE. Il semble qu'on ne puisse plus maintenant enseigner sans l'informatique. L'injonction est faite de nous adapter le plus vite possible et d'adapter nos enseignements à la nouvelle économie connectée. Et pourtant, à aucun moment nous n'avons été consultés, aucune évaluation de l'apport réel des TICE en classe n'a été effectuée. Aujourd'hui, les tablettes tactiles s'apprêtent à arriver dans les collèges sans aucun débat pédagogique préalable. Une tablette par élève : qui a demandé cela, et pour quoi faire ? Le SNES n'entend pas rester muet face au déferlement numérique : participons ensemble à la réflexion indispensable sur l'école de demain !

Laurent Murati
co-S2 Ariège

**Billet
d'humeur**

Festival « Un certain regard » **L'Education nationale se lance dans le cinéma !**

Après l'élégante vidéo - tout en nuance et en respect pour les personnels - de Mélissa Theuriau contre le harcèlement à l'Ecole, et abondamment saluée et diffusée par la Ministre, c'est au tour de notre Rectrice de se lancer dans la promotion d'un film qui fera sûrement date, en relayant la propagande pour la nouvelle Grande Région. Affligeante, cette vidéo au parler « D'jeunes » met en scène un Pierre Paul Riquet affublé du sobriquet de « Double Pi Riquet », produit d'un EPI Maths/Anglais mal digéré, sûrement ... Vocabulaire branché, visuels compassés, fond informatif indigent, il s'agit d'y vanter la Grande Région : grande par la taille, le vin, la « bouffe », la Recherche... de ses plages et

pistes de ski. Bref, un Nouvel Horizon (rien que ça !) emballant pour le « Rider des quartiers », à qui le film est destiné.

Le clou de l'affaire est que le Rectorat a cru bon de demander aux collègues professeurs d'histoire-géographie de projeter ce film consternant aux élèves, en arguant de sa dimension pédagogique. Comme il est question de l'écrasement des Régions voisines par notre future grande région, on en voit toute la portée citoyenne et civique ; tandis que les chevaliers du Moyen Age sont eux présentés coiffés de « Capsules Nespresso ». Beau placement de produit auprès de nos élèves, digne des meilleurs James Bond, et qui doit

sans doute permettre de faire progresser la connaissance de l'Histoire chez nos élèves à grands pas ...

Après la communication de la Rectrice sur le fichage des profs qui avait fait grand bruit, la voici donc en première ligne pour défendre l'indéfendable en matière pédagogique. Une suggestion : au rythme où vont les choses, il va falloir envisager très vite de créer un prix spécial du Jury pour saluer la pire communication institutionnelle : pourquoi pas le (Bernard) du mois ?

 Pierre Priouret

Informations pratiques

**Pour
nous joindre**

Tél. 05 61 34 38 51

Fax 05 61 34 38 38

s3tou@snes.edu

2, avenue Jean-Rieux
31 500 - Toulouse
Métro François Verdier

Permanences
tous les après-midis
de 14 heures
à 17 heures.

Site académique
www.toulouse.snes.edu

snes
fsu

A noter sur votre agenda :

**Congrès Académique
les 10 et 11 mars 2016**

Lycée Stéphane Hessel à Toulouse

Renforcez le Snes !

**Le syndicat ne vit que des cotisations
de ses adhérents
Syndiquez-vous !**